

21/2015 - 30 janvier 2015

Ce communiqué de presse a été révisé suite à une inversion des données de janvier 2015 de deux agrégats spéciaux - *Ensemble hors énergie, aliments non transformés* et *Ensemble hors énergie, alimentation, alcool & tabac*. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour les problèmes que cette erreur pourrait avoir causés.

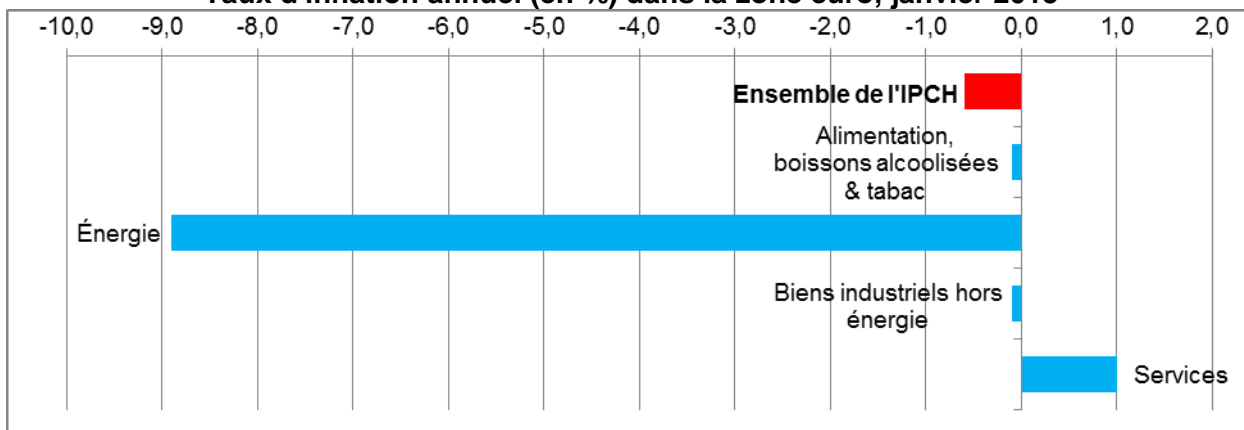
## Estimation rapide - janvier 2015

# Le taux d'inflation annuel de la zone euro en baisse à -0,6%

Le taux d'inflation annuel<sup>1</sup> de la **zone euro**<sup>2</sup> est estimé à -0,6% en janvier 2015, en baisse par rapport au mois de décembre<sup>3</sup> où il était de -0,2%, selon une estimation rapide<sup>4</sup> publiée par **Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne**.

Ce taux négatif de l'inflation annuelle de la zone euro pour janvier est attribuable à la chute des prix de l'énergie (-8,9%, contre -6,3% en décembre). Les prix sont également estimés en baisse pour l'alimentation, boissons alcoolisées & tabac (-0,1%, contre 0,0% en décembre) et pour les biens industriels hors énergie (-0,1%, contre 0,0% en décembre). La seule hausse annuelle prévue concernent les services (1,0%, contre 1,2% en décembre).

Taux d'inflation annuel (en %) dans la zone euro, janvier 2015



Taux d'inflation annuel et de ses composantes (en %) dans la zone euro

	Poids (‰) 2015	Jan 2014	Août 2014	Sept 2014	Oct 2014	Nov 2014	Déc 2014	Jan 2015
<b>Ensemble de l'IPCH</b>	1000,0	0,8	0,4	0,3	0,4	0,3	-0,2p	<b>-0,6e</b>
Ensemble hors:								
> énergie	893,4e	1,0	0,7	0,7	0,7	0,6	0,6p	<b>0,4e</b>
> énergie, aliments non transformés	818,5e	1,0	0,9	0,8	0,7	0,7	0,7p	<b>0,5e</b>
> énergie, alimentation, alcool & tabac	696,4e	0,8	0,9	0,8	0,7	0,7	0,7p	<b>0,6e</b>
Alimentation, boissons alcoolisées & tabac	197,0e	1,7	-0,3	0,3	0,5	0,5	0,0p	<b>-0,1e</b>
> aliments transformés y compris alcool et tabac	122,0e	2,0	1,0	1,0	0,8	0,6	0,5p	<b>0,4e</b>
> aliments non transformés	75,0e	1,3	-2,4	-0,9	0,0	0,2	-1,0p	<b>-0,9e</b>
Énergie	106,6e	-1,2	-2,0	-2,3	-2,0	-2,6	-6,3p	<b>-8,9e</b>
Biens industriels hors énergie	262,2e	0,2	0,3	0,2	-0,1	-0,1	0,0p	<b>-0,1e</b>
Services	434,2e	1,2	1,3	1,1	1,2	1,2	1,2p	<b>1,0e</b>

e = estimation

p = provisoire

1. L'inflation annuelle est l'évolution des prix entre le mois de référence et le même mois de l'année précédente. Pour plus d'informations sur l'estimation rapide de l'inflation dans la zone euro, voir l'article dans "Statistics Explained" sur le site web d'Eurostat (disponible seulement en anglais):  
[http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Inflation\\_in\\_the\\_euro\\_area](http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Inflation_in_the_euro_area)
2. La zone euro comprend la Belgique, l'Allemagne, l'Estonie, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, l'Italie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, le Portugal, la Slovénie, la Slovaquie et la Finlande.
3. Voir le communiqué de presse 9/2015 du 16 janvier 2015.
4. L'estimation rapide de l'inflation dans la zone euro est publiée à la fin de chaque mois de référence. L'ensemble des données sur les indices des prix à la consommation harmonisés (IPCH) pour la zone euro, l'UE et les États membres est publié vers le milieu du mois qui suit la période de référence. La prochaine publication couvrant l'ensemble des données du mois de janvier 2015 est prévue pour le 24 février 2015.

Publié par: **Service de presse d'Eurostat**

Pour plus d'informations sur les données:

**Tim ALLEN**  
Tél: +352-4301-33 444  
[eurostat-pressoffice@ec.europa.eu](mailto:eurostat-pressoffice@ec.europa.eu)

**Svetoslava PAVLOVA**  
Tél: +352-4301-34 406  
[estat-hicp@ec.europa.eu](mailto:estat-hicp@ec.europa.eu)

Nos communiqués de presse sur internet: <http://ec.europa.eu/eurostat>  
Sélection des principaux indicateurs économiques européens: <http://ec.europa.eu/eurostat/euroindicators>  
Suivez Eurostat sur Twitter: [http://twitter.com/EU Eurostat](http://twitter.com/EU_Eurostat)